



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 25 novembre 2022

Le 25 novembre 2022 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

Présents:

M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DUPART Marlène, M. GABELLE Simon, LENOIR Christian et DELHAYE Guillaume.

Absents :

M. MAUZÉ Jean-François, excusé ayant donné procuration à Mme BERTON Dominique
Mme DESOMBREUX Clarisse, excusée ayant donné procuration à Mme DUPART Marlène
M. DUFOUR Frédéric, excusé.

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 10
- Présents : 7
- Représentés : 2

Date de la convocation : 18/11/2022

Date d'affichage : 18/11/2022

a été nommée secrétaire : Mme DEHIÈRE Aurélie

Objet des délibérations

1. Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59 Pôle Santé au Travail
2. Autorisation donnant au maire le pouvoir de vendre l'ancien microtracteur de la commune à GODEFROY (EV10)
3. Autorisation donnant au maire le pouvoir de vendre l'ancien four de la salle polyvalente à Réempro
4. Décision modificative budgétaire n°4 du Budget Primitif 2022 – Réajustement des comptes

Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 7 octobre 2022

Le compte rendu est validé par le conseil : 8 voix pour, à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter.

Autorisation donnant au maire le pouvoir de signer la convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59 Pôle Santé au Travail

La convention d'adhésion aux services de prévention du CDG 59 (pour une durée de 3 ans) a pour but de déterminer, en collaboration avec la commune de Sommaing, les conditions de mise à disposition des services de prévention

proposés par le CDG 59. La cotisation annuelle est de 85 euros par agent(e), incluant le suivi médical et les actions de prévention individuelle prescrites par la/le médecin du travail.

En l'absence d'éléments suffisamment précis, M. le maire propose de reporter cette délibération.
Proposition acceptée à l'unanimité.

**Autorisation donnant au maire le pouvoir de vendre l'ancien micro-tracteur
de la commune à GODEFROY (EV10)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de son intention de vendre l'ancien micro-tracteur en raison de sa vétusté et dans l'optique de rachat d'un nouveau tracteur.

La proposition faite par EV10 est une reprise d'un montant de 1 960 €.

Le nouveau micro-tracteur a été livré. Son coût est de 15 960 € TTC. En incluant la reprise de l'ancien tracteur, le reste à charge est de 14 000 €.

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, soit 9 voix pour.

**Autorisation donnant au maire le pouvoir de vendre l'ancien four
de la salle polyvalente à Réempro**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une proposition d'achat de l'ancien four de la salle polyvalente au prix de l'inox alimentaire, soit 182, 40 € en incluant le transport.

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, soit 9 voix pour.

**Décision modificative budgétaire n°4 du Budget Primitif 2022
Réajustement des comptes**

Monsieur le maire informe qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau ci-dessous. A noter qu'il s'agit juste de transfert sans dépense supplémentaire afin de combler un manque dans certains chapitres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide d'adopter la décision modificative N°4 de l'exercice budgétaire 2022 pour le budget de la Commune telle que détaillée dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT
Dépenses
Compte 615221 : Chapitre 011 - 1 000.00 €
Compte 66111 : Chapitre 66 + 1 000.00 €
Compte 6554 : Chapitre 65 - 20 000.00 €
Chapitre 023 Ouverture de crédit + 20 000.00 €

INVESTISSEMENT
Dépenses
Compte 1641 : Chapitre 16 + 51 000.00 €
Compte 203 : Chapitre 20 - 8 000.00 €
Compte 2313 : Chapitre 23 - 23 000.00 €
Recettes
Chapitre 021 Ouverture de crédit + 20 000.00 €

La délibération est votée à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, soit 9 voix pour.

Questions diverses

- Sollicitation d'un porteur de projet éolien (VALOREM) pour l'implantation d'éoliennes sur la commune de Sommaing (à proximité du cimetière britannique)
- Procédure face aux biens en état d'abandon manifeste (maison en ruine rue des Marlettes)
- Goûter des aînés.
- Goûter de Noël pour les enfants.
- Bulletin municipal.
- Point financier sur les travaux d'aménagement du centre-bourg (factures payées et restant à payer, subventions reçues et restant à recevoir.
- Plantation d'arbustes en partenariat avec la CCPS et dans le cadre de l'opération « plantons de le décor ».
- SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Cambrésis. Proposition aux conseillers municipaux de participer aux différentes commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.